

AVIS D'OUVERTURE DE LA CONCERTATION

Transports en commun - Amélioration de la desserte des communes de Saint-Médard-en-Jalles, Le Haillan, Eysines et Le Taillan-Médoc par l'extension du réseau de tramway

Le public est informé que par délibération n°2016-679 en date du 2 décembre 2016, le Conseil de Bordeaux Métropole a décidé d'ouvrir une concertation sur le projet de transport en commun - **Amélioration de la desserte** des communes de Saint-Médard-en-Jalles, Le Haillan, Eysines et Le Taillan-Médoc par l'extension du réseau de tramway.

Un dossier de présentation du projet et un registre de concertation seront respectivement déposés :

- à la mairie du Haillan : 137 Avenue Pasteur, 33185 Le Haillan
- à la mairie d'Eysines : rue de l'église, 33320 Eysines
- à la mairie de Saint-Médard-en-Jalles : Place de l'Hôtel de ville, 33160 Saint-Médard-en-Jalles
- à la mairie du Taillan-Médoc : Place Michel Reglade, 33320 Le Taillan-Médoc
- au pôle territorial Ouest de Bordeaux Métropole : Immeuble CGI – 33185 Le Haillan ;
- à la direction des infrastructures et des déplacements de la direction générale Mobilités de Bordeaux Métropole : Immeuble Laure Gatet 1er étage- 39-41 cours du Maréchal Juin – à Bordeaux ;
- et sur le site internet de Bordeaux Métropole : <http://participation.bordeaux-metropole.fr>

Ce dossier sera tenu à la disposition du public qui pourra formuler ses observations ou suggestions éventuelles sur les registres prévus à cet effet, **à compter du mercredi 8 février**, aux jours et heures habituels d'ouverture au public et ce, pendant toute la durée de la concertation.

La fin de la concertation sera annoncée par voie de presse.

Le Président de Bordeaux Métropole.